

Crédit de Fr. 700'000.- HT des Services industriels pour la construction d'une station transformatrice dédiée au projet immobilier "Le Ticle - Théâtre du Jura"

1. INTRODUCTION

Selon le processus habituel lors de construction de nouvelles stations transformatrices, les Services industriels (SID) soumettent à l'approbation du Conseil de Ville la construction de celle dédiée au projet immobilier "Le Ticle - Théâtre du Jura".

2. PROJET

Il s'agit de construire une station transformatrice enterrée pour les besoins d'intégration architecturale du site. La station aura une puissance de 3'000 kVA et sera intégrée au réseau 16'000 V depuis les stations existantes "Collège" et "Jacquemaï". La participation des SID aux travaux de génie civil spécifiques à cette réalisation fait partie de la présente demande de crédit à hauteur d'une station transformatrice conventionnelle. La plus-value nécessaire à la réalisation d'une station enterrée est financée par le promoteur immobilier, soit un montant d'environ Fr. 200'000.- à sa charge.

Cette station transformatrice devra répondre aux fonctions spécifiques du complexe immobilier, à savoir :

- 1) approvisionner normalement en électricité le secteur depuis le réseau ;
- 2) assurer le transit d'énergie autoproduite par les installations photovoltaïques du site au niveau basse tension (400 V) ;
- 3) assurer la réinjection des excédents d'énergie autoproduite dans le réseau 16'000 V.

3. MONTANT DU CREDIT ET FINANCEMENT

Le montant du crédit nécessaire à ces travaux est de Fr. 700'000.- (hors TVA) et se résume comme suit :

- nouvelle station transformatrice "Le Ticle - TDJ"	Fr. 338'000.-
- participation SID aux travaux de génie civil pour la station "Le Ticle - TDJ"	Fr. 100'000.-
- raccordements au réseau 16'000 V de la station "Le Ticle - TDJ"	Fr. 34'000.-
- raccordements au réseau 400 V depuis la station "Le Ticle - TDJ"	Fr. 44'000.-
- raccordements du complexe immobilier "Le Ticle - TDJ"	Fr. 110'000.-
- montage et mise en service	Fr. 44'000.-
- divers et imprévus et pour arrondi (environ 5 %)	Fr. 30'000.-
TOTAL HT	Fr. 700'000.-

Le crédit de Fr. 700'000.- HT pour la réalisation de la station transformatrice dédiée au projet immobilier "Le Ticle - Théâtre du Jura" est prévu au plan financier des investissements.

Tableau de bord pour le crédit d'investissement - montants en CHF	Oui	Non	Remarques
Montant du crédit			700'000.00
Intégration du crédit dans le plan financier	X		
Concordance de la période de réalisation avec celle planifiée	X		
Prélèvement comptable sur un fonds existant		X	
			0.00
Financement nécessaire par voie d'emprunt	X		700'000.00

Charge financière - montants en CHF		
Taux de l'amortissement comptable (10 ans = 10 % / 25 ans = 4 % / 50 ans = 2 %)	4 %	28'000.00
Charge d'intérêt maximale, calculée sur un taux moyen de 3 %*		21'000.00
Total de la charge financière annuelle		49'000.00

*L'amortissement financier et le taux d'intérêt ne peuvent pas être déterminés de cas en cas, la Municipalité procédant à des emprunts à court, moyen et long termes. La liste des emprunts peut être consultée dans les comptes 2017.

Le crédit se base sur un prix du cuivre au cours du 12 décembre 2018. Il sera indexé au cours du cuivre le jour de la commande. L'autofinancement est dans tous les cas garanti par les contributions de raccordement des futurs bâtiments (Fr. 110'000.- HT), ainsi que la rémunération pour l'utilisation du réseau qui tient compte de tous les investissements liés au réseau de distribution.

4. PLANIFICATION / CALENDRIER

La réalisation des travaux suivra le planning de construction du projet immobilier "Le Ticle - Théâtre du Jura".

5. DEMANDE DE CREDIT SEPARÉE POUR LE CONTRACTING ENERGETIQUE

Le complexe immobilier "Le Ticle - Théâtre du Jura" fait l'objet d'un projet de chauffage sous forme de "Contracting énergétique" des SID avec les futurs propriétaires. Ce projet doit encore être finalisé en fonction des demandes de puissances thermiques définitives. En effet, se voulant être un projet énergétique exemplaire au cœur de la ville, un effort particulier sur le dimensionnement et la récupération de chaleur est actuellement encore à l'étude. Il fera l'objet d'une demande de crédit séparée durant le premier semestre 2019.

6. PREAVIS DES COMMISSIONS ET CONCLUSION

La Commission de l'énergie et des eaux et la Commission des finances ont préavisé favorablement cet objet.

Le Conseil communal invite le Conseil de Ville à accepter la demande de crédit et à voter l'arrêté s'y rapportant.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président : La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 14 janvier 2019

ARRETE DU CONSEIL DE VILLE

Le Conseil de Ville de la Commune municipale de Delémont

- vu :
 - le rapport du Conseil communal du 14 janvier 2019 ;
 - les dispositions de l'art. 29, al. 18 et 22 du Règlement d'organisation de la Commune municipale ;
 - les préavis favorables de la Commission de l'énergie et des eaux et de la Commission des finances ;
- sur proposition du Conseil communal :

arrête

1. Le crédit de Fr. 700'000.- HT des Services industriels pour la construction d'une station transformatrice dédiée au projet immobilier "Le Ticle - Théâtre du Jura" est accepté.
2. Ce crédit est financé par voie d'emprunt.
3. Cette décision est soumise au référendum facultatif.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le président :

La chancelière :

Christophe Günter

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 28 janvier 2019